PROVINCE DE LIEGE

Arrondissement de WAREMME

BRAIVES
COMMUNE DU SAULE

Références : Ref. 20221219/5

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 19 décembre 2022

Présents :

C. BURON - Présidente ;
P. GUILLAUME - Bourgmestre ;
X. LISEIN, C. BATAILLE, B. LOUIS, O. ORBAN - Echevins ;
A-M. DETRIXHE, ~~F-H. du FONTBARE~~, M. FOCCROULLE, C. GUISSE, M. VOS, C. LANDRIN, A. DURANT, A. OSY de ZEGWAART-FAVART, M. ONSSELS, A. COLLET et E. LAMBERT - Conseillers communaux ;
N. HEINE - Présidente du CPAS ;
Eléonore MATHIEU - Directrice générale.

Objet : Rapport du Collège Article L1122-23 §1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation - Information

Le Conseil communal, en séance publique,

Vu l'article L1122-23 §1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Considérant le rapport sur la gestion communale au cours de l'année 2022 ;

Après lecture dudit rapport auprès du Conseil communal ;

Sur proposition du Collège communal et au vu de ce qui précède :

Article unique : prend connaissance du rapport sur la gestion au cours de l'année 2022 produit conformément à l'article L1122-23 §1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

PAR LE CONSEIL COMMUNAL :

La Secrétaire, **La Présidente,**

(s) Eléonore MATHIEU **(s) Catherine BURON**

POUR EXTRAIT CONFORME :

La Directrice générale, **Le Bourgmestre,**

Eléonore MATHIEU **Pol GUILLAUME**

SCABINORUM DE BRAIVES ET VILLICI

Province de LIEGE

Arrondissement de WAREMME

Commune de BRAIVES

RAPPORT

Accompagnant le budget de l'exercice 2023

En application de l'article L1122-23

Du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Vu l'article L1122-23 du CDLD, le Collège communal présente au Conseil Communal le rapport accompagnant le budget de l'exercice 2023.

1. Fiscalité

La fiscalité est inchangée en 2023 par rapport à 2022.

2. Population

La commune compte au 01 janvier 2022, 6.448 habitants contre 6384 habitants au 01 janvier 2021.

Ce qui accuse une diminution de 64 habitants.

3. ETAT CIVIL.

1° Il a été contracté 24 mariages

2° Il y a eu 30 naissances masculines

3° Il y a eu 22 naissances féminines

Total des naissances : 52

1° Il y a eu 33 décès masculins

2° Il y a eu 38 décès féminins

Total des décès : 71 personnes domiciliées dans la commune

D'où il résulte une différence de -19

4. CHANGEMENT DE DOMICILE.

Entrées : = 421

Sorties : = 338

La différence des sorties et des entrées est de +83

5. ADMINISTRATION COMMUNALE.

Le Conseil communal était composé comme suit :

Au 01/01/2022

O. ORBAN - Président ; P. GUILLAUME - Bourgmestre ; X. LISEIN, C. BATAILLE, F-H. du FONTBARE, B. LOUIS - Echevins ; A-M. DETRIXHE, M. FOCCROULLE, C. DE COCK, C. GUISSE, M. VOS, C. LANDRIN, A. DURANT, C. BURON, A. OSY de ZEGWAART-FAVART, M. ONSSELS et A. COLLET - Conseillers communaux ; N. HEINE - Présidente du CPAS ; Eléonore MATHIEU - Directrice générale.

Au 31/01/2022

C. BURON - Présidente ; P. GUILLAUME - Bourgmestre ; X. LISEIN, C. BATAILLE, B. LOUIS, O. ORBAN - Echevins ; A-M. DETRIXHE, F-H. du FONTBARé, M. FOCCROULLE, C. DE COCK, C. GUISSE, M. VOS, C. LANDRIN, A. DURANT, A. OSY de ZEGWAART-FAVART, M. ONSSELS et A. COLLET - Conseillers communaux ; N. HEINE - Présidente du CPAS ; Eléonore MATHIEU - Directrice générale.

Au 21/11/2022

C. BURON - Présidente ; P. GUILLAUME - Bourgmestre ; X. LISEIN, C. BATAILLE, B. LOUIS, O. ORBAN - Echevins ; A-M. DETRIXHE, F-H. du FONTBARé, M. FOCCROULLE, C. GUISSE, M. VOS, C. LANDRIN, A. DURANT, A. OSY de ZEGWAART-FAVART, M. ONSSELS, A. COLLET et E. LAMBERT - Conseillers communaux ; N. HEINE - Présidente du CPAS ; Eléonore MATHIEU - Directrice générale.

Le Collège communal était composé comme suit :

Au 01/01/2022

Pol GUILLAUME - Bourgmestre, Xavier LISEIN - 1er Echevin, Cécile BATAILLE - 2ème Echevine, François-Hubert du FONTBARE - 3ème Echevin, Bruno LOUIS - 4ème Echevin, Nadine HEINE - Présidente du CPAS. Eléonore MATHIEU - Directrice générale.

Au 02/02/2022

Pol GUILLAUME - Bourgmestre, Xavier LISEIN - 1er Echevin, Cécile BATAILLE - 2ème Echevine, Bruno LOUIS - 3ème Echevin, Olivier ORBAN - 4ème Echevin, Nadine HEINE - Présidente du CPAS. Eléonore MATHIEU - Directrice générale

SEANCES

Au cours de l'année 2022, le Conseil communal s'est réuni 11 fois (en comptant celle prévue en décembre) et a délibéré notamment sur :

- Présidence du Conseil communal

- Désignation d'un Echevin et d'une nouvelle Conseillère

- Diverses conventions (Planu, gestion Centre d'hébergement, mise à disposition de personnel)

- Patrimoine (dénomination de voirie)

- Mobilité (suppression d'une portion de chemin, création d'une liaison cyclo-piétonne)

- Logement (acquisition habitats modulaires légers)

- PCDR – Rénovation maison village

- Energie - PAEDC

- Divers marchés publics (Service travaux, bâtiment et environnement)

- PIC PIMACI 2022-2024

- Programme d'actions Contrat Rivière Meuse Aval 2023-2025

- Personnel communal – règlement de travail et de télétravail

- Modification de représentants communaux dans différentes AG

- Enseignement – divers remplacements et désignations

- Rapports d'activité (PCS, ADL, ECPA, ATL, Ecopasseur, …)

- Compte communal, CPAS et Fabriques d'Eglise

- Modifications budgétaires communales et du CPAS

- Budget participatif

- Règlements taxes

- Actions Zéro déchet

- Ordre du jour des Assemblées générales dont la Commune est membre

6. CULTE

Les comptes des Fabriques d'Eglise pour l'exercice 2021 approuvés par le Conseil communal se clôturaient par :

Libellé	Recettes	Dépenses	Solde
Avennes	11.945,75€	7.183,09€	4.762,66€
Ville-en-Hesbaye	17.473,75€	2.256 €	15.217,75€

Tourinne	3.989,46€	3.482,17€	507,29€
Ciplet	5.628,43€	4.390,44€	1.237,99€

7. CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIALE.

Le compte du CPAS pour l'exercice 2021 approuvé par le conseil communal présentait le résultat comptable ci-après :

Libellé	**Recettes constatées**	**Dépenses engagées**	**Solde**
Service ordinaire	2.137.701,78€	2.015.912,47€	121.789,31€
Service extraordinaire	0€	0€	0€

8. COMPTABILITE COMMUNALE.

Le compte communal pour l'exercice 2021 approuvé par le conseil communal a été arrêté comme suit :

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	8.543.831,29€	2.960.721,76€
Non Valeurs (2)	31.473,61€	0€
Engagements (3)	8.034.654,39€	3.275.260,42€
Imputations (4)	7.841.704,99€	1.575.893,07€
Résultat budgétaire (1 – 2 – 3)	477.703,29€	-314.538,66€
Résultat comptable (1 – 2 – 4)	670.652,69€	1.384.8238,69€

9. ENSEIGNEMENT.

Les listes d'inscription au 01 septembre 2021, comprennent :

- Ecole gardienne AVENNES : 26
- Ecole gardienne FALLAIS : 49
- Ecole primaire BRAIVES : 33

- Ecole primaire FALLAIS :126

10. INSPECTION MEDICALE SCOLAIRE.

L'inspection médicale fonctionne régulièrement. Elle est assurée par :

Pour l'école de Braives : le Centre de Santé IMS Huy-Hesbaye-Condroz
rue de Crehen à 4280 HANNUT

Pour l'école de Fallais : le Centre Provincial IMS à 4370 WAREMME

Les élèves reçoivent un rapport personnel destiné à leurs parents.

11. CIMETIERES.

Sur les 63 décès enregistrés au Service Population-Etat civil en 2022 et jusqu'à ce jour (personnes domiciliées ou non à Braives), il y a eu :

Inhumation en caveau : 18

Inhumation en caveau vendu par la commune : 1

Inhumation en pleine terre : 9

Inhumation en fosse commune : 1

Inhumation de l'urne en cavurne : 1

Inhumation de l'urne dans un columbarium : 1

Inhumation de l'urne dans une concession existante : 5

Conservation des cendres par la famille : 4

Dispersion des cendres dans un cimetière communal : 7

Inhumation dans une autre commune : 10 (en caveau ou en plein terre)

Dispersion des cendres dans un autre cimetière, au crématorium : 5

Inhumation de l'urne dans un autre cimetière : 1

Octroi de concessions :

En 2022 et jusqu'à ce jour, il a été octroyé, pour une durée de 30 ans (renouvelable):

Concessions pleine terre : 3

Caveaux : 4

Caveaux vendus par la commune : 5

Cavurne : 2

Columbarium : 1

Plaquette pour stèle mémorielle : 2

Renouvellement de concession :

En 2022 et jusqu'à ce jour, il a été octroyé 1 renouvellement de concession.

Toute personne intéressée (de la famille ou non), peut solliciter le renouvellement d'une concession. Ce renouvellement a une durée de 30 ans.

12. URBANISME.

Depuis le 1er janvier 2022 à ce jour, il a été accordé :

Permis d'urbanisme (nouvelle construction/habitation) : 23 (= par rapport à 2021)

Permis d'urbanisme (transformation/extension) : 25 (-5 par rapport à 2021)

Permis d'urbanisme (régularisation) : 6 (-5 par rapport à 2021)

Permis de démolir : 0 (-1par rapport à 2021)

Permis d'urbanisme (autres : hangar, piscine, modification du relief du sol, abattage d'arbres etc) : 13 (-3 par rapport à 2021)

Permis d'urbanisation : 0 (-1par rapport à 2021)

Modification de permis d'urbanisation : 0 (= par rapport à 2021)

CCATM :

La CCATM s'est réunie 6 fois en 2022 (entre le 1er janvier et le 30/11/2022) :

Ecarts dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme : 12

Demandes de permis unique : 0

Demande de permis d'urbanisation : 0

Demande de permis d'urbanisme en dérogation au plan de secteur : 0

Demandes d'avis préalable : 14

Autres (PCM) : 0

13. Permis d'environnement.

Notification conjointe : 0

Permis de classe 2 : 2

Permis de classe 1 : 0

Permis unique : 1

Déclaration de classe 3 : 37

14. Raccordements

Demande de raccordement : 9

15. CLDR

La CLDR s'est réunie deux fois en séance plénière :

CLDR du mardi 09 février 2021 à 19h00

À l'ordre du jour :

1. Approbations des comptes rendus des réunions des 22 octobre et 04 novembre dernier.
2. Rapport annuel 2020 – validation et proposition de projets à activer pour les 2-3 années à venir
3. Projet de Maison Multiservices à Ciplet :

a. Présentation des résultats de l'enquête auprès des ménages ciplétois.

b. Discussions

c. Avis de la CLDR à remettre au Collège

4. Divers…

CLDR du jeudi 20 mai 2021 à 20h00

À l'ordre du jour :

1. Nouveau ROI de la CLDR – information de la CLDR et topo sur la composition de la CLDR
2. Rapport annuel – retour sur les décisions du Conseil communal de mars
3. Topo sur les projets en cours et agenda des GT à mettre en place
4. Infos sur projet PAEDC
5. Infos sur le projet de Bibliothèque virtuelle
6. Divers

Groupe de travail de la CLDR « relations avec le monde agricole » le 24 juin 2021

Présenté le 19 décembre 2022, en séance publique du Conseil communal avant que le Conseil Communal délibère sur le projet de budget communal de l'exercice 2023.

Par le Collège :

La Directrice générale,

E. MATHIEU

Le Bourgmestre,

P. GUILLAUME